

## LES ANNONCES DU MINISTRE NE RÉPONDENT PAS AUX REVENDICATIONS DES PERSONNELS !

# Tous en grève le 10 novembre

**L**e ministre Blanquer annonce le réaménagement du protocole sanitaire et du baccalauréat dans une nouvelle lettre aux personnels. Il tend un piège aux personnels. Sous prétexte d'un protocole « renforcé », il indique : « *Les modalités d'organisation sont laissées à l'appréciation des chefs d'établissement : l'accueil en demi-groupes ; l'accueil par niveau ; le travail à distance un ou deux jours par semaine.* », remettant en cause une fois de plus le caractère national de l'Ecole et de l'instruction. Le ministre veut imposer la continuité pédagogique à tous via l'enseignement à distance, qui n'est pas de l'enseignement, et qui conduit les personnels à travailler jour et nuit, dans des conditions insupportables et avec toutes les pressions possibles. Il veut imposer la flexibilité totale des emplois du temps, des obligations réglementaires de service. Blanquer le dit lui-même : « *Tous les élèves doivent travailler pendant la totalité du temps scolaire ordinaire, que ce soit en cours, en classes virtuelles ou en autonomie.* »

### Un baccalauréat local en contrôle continu

Le ministre rend pérenne ce qui a été imposé pendant le premier confinement et accélère la destruction des diplômes. Il généralise le « débrouillez-vous » dans les emplois du temps des établissements et les épreuves du baccalauréat. C'est l'explosion du diplôme qui est à l'ordre du jour !

Le SNFOLC n'a jamais revendiqué ni les E3C, ni les EC, ni le contrôle continu. Ce qu'il demande à Blanquer, c'est tout simplement que soit rétablies les épreuves terminales, ponctuelles et anonymes, seules capables de garantir l'égalité entre candidats sur le territoire national et une même valeur au diplôme. L'abrogation des contre-réformes du lycée, du baccalauréat et *Parcoursup* sont toujours d'actualité. Car personne n'est dupe des propos du ministre : « *ces adaptations permettront aux élèves de travailler en toute sérénité cette année, pour un baccalauréat réussi et une bonne entrée dans l'enseignement supérieur* »... Sous le joug de *Parcoursup*.

### Le DNB n'échappe pas à la même règle

Déjà bien déréglementé, le DNB demeure toujours un diplôme reconnu notamment dans les conventions collectives. Or le ministre choisit, comme il l'annonce dans le JDD, d'augmenter l'horaire d'EMC, enseignement introduit par la réforme Vallaud-Belkacem des collèges contre laquelle se sont mobilisés massivement les personnels. Le ministre prévoit même une nouvelle réforme en 2021 pour inclure dans les notes du DNB, la participation des élèves à des activités associatives.

### Pour continuer à accueillir les élèves dans les classes dans des conditions sanitaires protectrices, il faut que le ministre procède au recrutement immédiat de personnels

Depuis le 2 novembre, des milliers de personnels se regroupent en réunions syndicales, en AG, font grève. Partout, le ras-le-bol s'exprime face à des conditions de travail disloquées, face au refus du gouvernement de protéger les personnels et les élèves.

La revendication portée par les organisations FNEC-FP-FO, FSU, CGT, SNALC, SUD, SNCL-FAEN avec la FCPE, la FIDL et l'UNL est plus que jamais d'actualité : il faut le « *recrutement immédiat des personnels par le recours aux listes complémentaires des concours* » !

**Le SNFOLC appelle les personnels à faire grève massivement le 10 novembre.**

**Elle les invite à poursuivre et amplifier les assemblées générales, à s'adresser aux parents d'élèves, aux lycéens, pour organiser la mobilisation et discuter collectivement, dès mardi 10 novembre, des suites à lui donner.**